



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 13 octobre 2020]

Date de la convocation

7 octobre 2020

Date d'affichage

14 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Christel PALIS

Absents :

N° 142/ 2020

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Election des membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Gaillac-Graulhet Agglomération

Pour faire suite à l'élection de Martine Souquet à la fonction de Maire de Gaillac, il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la CLECT.

Madame le maire propose à l'assemblée d'élire les délégués dont les noms suivent :

Martine SOUQUET
Pierre TRANIER
Alain SORIANO

VOTE : 3 ABSTENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE la composition de la CLECT telle que présentée ci-dessus,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 14 octobre 2020



Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20201014-142-2020-DE
Date de télétransmission : 14/10/2020
Date de réception préfecture : 14/10/2020